

Nomination de Denis Philippe au Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire

Le président de la Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire Denis Philippe, a été nommé au Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire en sa qualité de délégué à l'ESS au sein de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, [par arrêté de la secrétaire d'État Olivia Grégoire, en date du 20 avril 2022.](#)



Une nouvelle organisation du Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire

Le CSESS rassemble, sous la présidence du ministre en charge de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), des représentants des différents acteurs (mutuelles, coopératives, associations, fondations et sociétés commerciales de l'ESS), des élus et élus, des réseaux d'acteurs locaux, des syndicats de salariés et d'employeurs, et des services de l'État impliqués dans les politiques publiques de l'ESS. Il a pour mission d'assurer le dialogue entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics et est chargé de donner un avis consultatif sur tous les projets de dispositions législatives et réglementaires communes aux entreprises de l'ESS et d'émettre des recommandations et propositions sur son développement.

Le [décret n° 2022-576 du 19 avril 2022](#) modifie la composition du Conseil Supérieur de l'Économie Sociale et Solidaire et la durée du mandat de ses membres. Il corrige également certains noms d'entités.

La Mutualité Française, un acteur historique de l'ESS

Présidée par Jean-Paul BENOIT, la Mutualité Française Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'instance de représentation, de coordination et de promotion du mouvement mutualiste dans la région. Elle fédère 131 mutuelles santé qui ensemble protègent près de 3 millions de personnes dans la région.

Au côté de plus de 200 services de soins et d'accompagnement mutualistes (centres de santé, audition, optique, dentaire, établissements pour la petite enfance, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées...) elle joue un rôle majeur pour l'accès aux soins dans les territoires.

CONTACTS PRESSE |

Sophie REYNAUD - Chargée de communication sophie.reynaud@cresspaca.org - 06.48.76.16.61

Morgane TERRAT FRANZINI – Chargée de communication, Chargée de mission fédérale locale
morgane.terrat@sudmutualite.fr – 06.23.72.52.73

Elle est également le premier acteur privé de prévention santé, avec près de 1.300 actions menées chaque année au bénéfice des adhérents de mutuelles, des usagers des établissements mutualistes et du grand public.

La Mutualité Française Sud est très attachée et investie dans l'Economie Sociale et Solidaire. A ce titre, elle siège au sein de la Chambre régionale des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) et du Conseil Economique, Sociale et Environnemental Régional (CESER). Elle promeut et agit au sein de l'ESS.

Les délégations territoriales de la Mutualité Française Sud s'impliquent sur l'implantation des délégations départementales de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Mutualité Française compte aujourd'hui quatre représentants au sein du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire : M. Éric CHENUT, Président, Mme Dominique JOSEPH, Secrétaire Générale, Mme Elvire DE ALMEIDA, administratrice de la Fédération Nationale de la Mutualité Française - FNMF, et M. Denis PHILIPPE, délégué à l'ESS au sein de la FNMF et vice-président du Conseil d'administration à l'Union régionale Sud de la Mutualité Française.

La CRESS au service des entreprises de l'ESS

La Chambre Régionale des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire est un acteur institutionnel qui est le référent légal et le porte-voix des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire de la région Sud. La CRESS est un mouvement d'entreprises qui réunit les associations, les coopératives, les fondations, les fonds de dotations, les mutuelles, les entreprises sociales et les syndicats d'employeurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ses missions sont inscrites depuis le 31 juillet 2014 dans la loi relative à l'économie sociale et solidaire. Agissant en véritable agrégateur de services pour ses entreprises adhérentes, la Chambre Régionale propose des appuis favorisant le développement et la consolidation de leur activité économique.

CONTACTS PRESSE |

Sophie REYNAUD - Chargée de communication sophie.reynaud@cresspaca.org - 06.48.76.16.61

Morgane TERRAT FRANZINI – Chargée de communication, Chargée de mission fédérale locale
morgane.terrat@sudmutualite.fr – 06.23.72.52.73